

## A LA UNE ...

### La Taverne de Maugis

Les travaux ont débuté en février et nous espérons une ouverture pour le début de l'été.



Les nouvelles exigences énergétiques, les contraintes d'un ERP (Etablissement recevant du public), les nombreux travaux (toiture, isolation, accès PMR, terrasse) le montage de dossiers qui ont permis d'obtenir 80% de subventions expliquent le retard accumulé.

### Reconnaisances

Clémence ANDRY, Licenciée à la Société Mixte de Tir de SEDAN, dans la catégorie Espoirs. Clémence a obtenu des résultats très satisfaisants en compétition régionale et nationale. Elle a reçu les félicitations de Boris Ravignon, Président d'Ardenne Métropole et de Cédric Branz, Vice-président en charge des sports. Ses objectifs sont de participer à une compétition internationale avec les cadets nationaux, d'atteindre le podium en championnat de France et, à long terme, d'intégrer l'équipe de France de Tir.

Le Maire et le Conseil Municipal félicite cette brillante athlète! Bravo Clémence !



Vanessa Ponsin a remporté la médaille d'argent du concours général agricole pour son fromage de brebis. Bravo et toutes nos félicitations à Vanessa Ponsin pour cette récompense de la part du conseil municipal.



2023 - Argent

Ferme St Quentin Ponsin

Autre Fromage de brebis à pâte molle et à croûte fleurie

Affineur: Ferme St Quentin Ponsin

## AGENDA

Dimanche 28 Mai  
Brocante  
par Pont-Maugis Animation

Samedi 10 Juin  
Pétanque Marfée

Dimanche 18 Juin  
Marché

Samedi 24 Juin  
Fête de la musique à Noyers  
par le CCAS

## INFORMATIONS PRATIQUES

Permanence secrétariat  
à Pont-Maugis  
sur rendez-vous  
Possibilité de rendez-vous  
en Mairie de Noyers  
(avec accès PMR)

Tél : 03 24 27 22 64  
mail : noyers@cegetel.net

en cas d'urgence  
Téléphone mobile  
06 44 08 89 52

## Rentrée scolaire 2023-2024

Pensez à inscrire dès maintenant vos enfants nés à partir de 2020, 2021 auprès de la directrice des écoles (niveau maternelle et primaire)

Tél 06 88 75 54 68

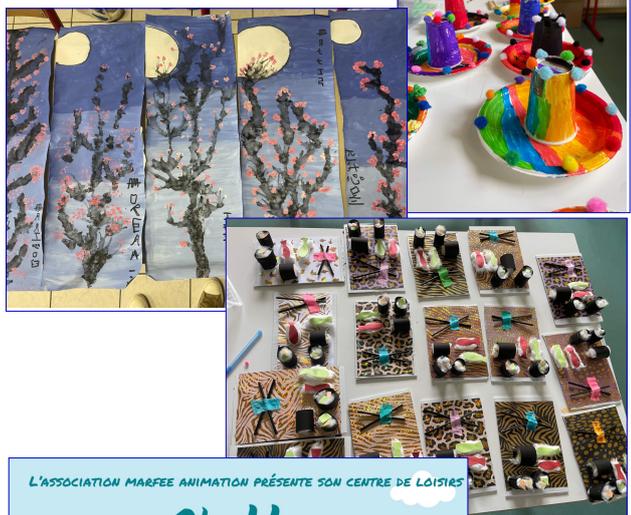
## ASSOCIATIONS

### MARFEE ANIMATION

L'assemblée générale a eu lieu le samedi 11 Février. Gérard PIRE succède à Claude OUVRE à la présidence.



Centre aéré du 17 au 21 Avril -  
Thème : le tou du monde



L'ASSOCIATION MARFEE ANIMATION PRÉSENTE SON CENTRE DE LOISIRS

# Hello SUMMER

DU 10 AU 28 JUILLET  
3 SEMAINES DE FOLIE  
OUVERT POUR LES 4 - 14 ANS

**Nouveau groupe ados jusque 14 ans**  
GROUPE PETITS DE 4 À 6 ANS  
GROUPE JUNIORS DE 7 À 9 ANS  
GROUPE ADOS DE 10 À 14 ANS

PLACES LIMITÉES  
PRÉSCRIPTION AVEC AGASPE

UN PROGRAMME PLUS QUE  
VARIÉ, DES ACTIVITÉS  
NOUVELLES, DES SORTIES DANS  
DES LIEUX INÉDITS, LA CRÉATION  
D'UN NOUVEAU GROUPE AUX  
ACTIVITÉS PLUS LES 8 ANS

A colorful illustration of a summer beach scene. It features a blue sky with a sun, a green palm tree, a pink beach umbrella, a pink flamingo, a pineapple, and a beach ball. The background is a mix of blue, green, and yellow.

### CCAS - Comité Communal d'Actions Sociales

La compétence du CCAS est maintenant hors du champ de l'action communale, cette compétence est maintenant intégrée comme une branche de l'association ASGSP.

### PONT MAUGIS ANIMATION

Assemblée générale du 25 Février. Christine LAMBERT redevient présidente



### ASGSP

L'assemblée générale a eu lieu le 17 Février et l'association a également organisé un loto le 12 Mars



Loto ADMR/ASGSP du 12/03

### Marché Communal

Il a toujours lieu le 3e Dimanche de chaque mois, il aura lieu le dimanche 21 Mai.

### AS FOOT

La soirée Choucroute du 11/2 a réuni environ 150 personnes.

### Les Kid'z

Carnaval dans les rues de la commune le 25 février



### CCAS - Comité Communal d'Actions Sociales

La compétence du CCAS est maintenant hors du champ de l'action communale, cette compétence est maintenant intégrée comme une branche de l'association ASGSP.

Toutes les associations recherchent des bénévoles donc n'hésitez pas à les contacter pour proposer votre aide.

## VIE COMMUNALE

### Impôts

Le conseil a décidé une nouvelle fois de ne pas augmenter les taux d'imposition (Taxe foncière, habitation, ...)

### Comité de fleurissement

Le comité fleurissement avait planté des bulbes avant l'hiver pour un rendu ce printemps 2023, un état des lieux sera fait courant mai pour lancer la nouvelle saison. Si vous souhaitez participer, contactez la Mairie.

### Cérémonie

Commémoration 61e anniversaire Cérémonie du 19 Mars. Journée Nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.



### Décès de Jean-Pierre MARAIS

Né au village en 1944, Jean-Pierre MARAIS, amoureux des Ardennes y a vécu jusqu'à sa retraite. Parfaitement intégré, il a créé, à 18 ans, l'association "MAUGIS JEUNES" puis a largement aidé au développement de la commune en ralliant l'équipe municipale d'Albert puis Hubert Duranton. Très investi dans son travail, il a mené toute sa carrière à la SACCS à Donchery. Il a quitté Noyers pour se rapprocher de ses filles et petits-enfants en 2005 dans l'Hérault. Sa fille Nathalie occupe encore sa maison à Noyers, où il a vécu les meilleures années de sa vie. De nature ouverte et sympathique, il laisse un excellent souvenir à tous ceux qui l'ont connu.

Nous ne l'oublierons pas.

### Passage du circuit des Ardennes



## DIVERS

### Fuite d'eau du 2 Mars



### Association ESCALE

Espace de Solidarité, Conseils Alimentaires et de Libre Échange  
19 C, rue Jean Jaurès - 08200 SEDAN

Association de loi du 1er juillet 1901 à but non lucratif, créée le 11 juillet 2002 par Monsieur Milang,

Objectif de l'association : Organiser et gérer l'aide alimentaire attribuée aux personnes en difficultés à travers la création d'une épicerie solidaire en allant au delà d'une simple distribution, dans une perspective éducative.

L'action de cette association couvre également la commune de Noyers-Pont-Maugis.

## Information / Civisme

Tous propriétaires ou locataires à obligation de désherber au pied des murs, au droit des façades et en limite de propriété, soit par arrachage, binage ou tout autre moyen à l'exclusion d'utilisation de produits phytopharmaceutique.

Les beaux jours reviennent, il est interdit de faire du bruit en dehors des heures dédiées à l'entretien des pelouses et jardins

Petit rappel des périodes autorisées :

En semaine de 8h30 à 12h et de 14h à 19h

Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les Dimanches et jours fériés de 10h à 12h

## NATURE

### Déchets Verts

Pour la 8ème année consécutive, Ardenne Métropole proposera le ramassage des déchets verts au domicile des personnes âgées d'au moins 75 ans et/ou handicapées, titulaires d'une carte d'invalidité. Cette initiative lancée en 2015 connaît un vif succès puisqu'en 2022, 2877 foyers répartis sur 58 communes du territoire ont bénéficié de ce service gratuit.

Les inscriptions sont automatiquement reportées d'une année sur l'autre : il est donc inutile d'effectuer la moindre démarche si vos déchets verts étaient ramassés en 2022.

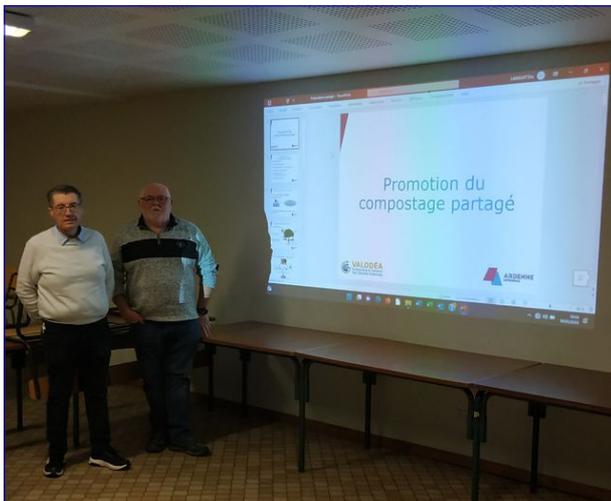
Première inscription : vous avez jusqu'à fin avril 2023 pour vous inscrire pour la période de collecte de l'année en cours. Les inscriptions faites à partir de fin avril seront prises en compte pour la session 2024.

Modalités de ramassage : les personnes inscrites recevront un courrier de la part du service prévention et collectes des déchets leur précisant le jour de la collecte sur leur secteur. La collecte est effectuée une semaine sur deux. Il n'y a pas de rattrapage de collecte pour les jours fériés.

Inscription en ligne : <https://ardenne-metropole.fr/storage/2023/04/Formulaire-DV-2023.pdf>

### Composteur collectif

Le premier dans la commune est en place.



Les déchets de cuisine	✓	Les déchets de jardin
		
<b>Restes de repas</b> (hors viande et sauce) <b>épluchures, coquilles d'oeufs, marc de café, filtres à café.</b>		<b>Tontes, branchages, feuillages, fleurs fanées, mauvaises herbes, paille, sciure de bois, fumier.</b>
<b>Interdits :</b> fromage, laitages, couches, culottes, litière, huile, mégots, cheveux, sacs aspirateur, crustacés,  sable, huîtres, charbon, viande, poisson, os, résineux (thuyas, laurier, sapin...), terre, cailloux, excréments.		

En janvier s'est tenue une réunion d'information animée par Messieurs Eric LANGLAIT et Yannick LECOURTOIS d'ARDENNE METROPOLE. L'assemblée des habitants présents a participé activement. Les informations fournies concernant l'ensemble des sujets à propos de la gestion des déchets a permis de faire le point sur les bons gestes. Nous devons prendre en compte les évolutions nécessaires de nos pratiques en matière de déchets ménagers. L'utilisation du composteur partagé a été abordée. Si vous êtes concernés par ce sujet, n'hésitez pas à vous adresser à la Mairie. PRESERVONS NOTRE NATURE!

### Espaces verts

Les compagnons de l'Argonne au travail sur Noyers.

